



Compte rendu de l'Assemblée Générale du club sportif de l'Ecole polytechnique

vendredi 29 juin 2018

La séance est ouverte à 12h15 par Delphine Batifois Présidente du club qui expose l'ordre du jour.

Rappel de l'ordre du jour :

- | | | |
|----|--|-------------|
| 1- | Approbation du PV de l'AG du 13 juin 2017 | vote |
| 2- | Rapport moral et d'activité du CSX | vote |
| 3- | rapport financier – bilan de la saison n-1 | vote |
| 4- | Situation comptable de la saison en cours | information |
| 5- | Budget prévisionnel de la saison N+1 | vote |
| 6- | élection d'un membre du comité directeur | vote |
| 7- | Questions diverses | |

Le Directeur général de l'Ecole polytechnique prend la parole et confirme que la direction de l'Ecole est intéressée pour soutenir les activités du Club Sportif, qu'elle a bien conscience de l'investissement tant personnel que collectif que cela représente et remercie les bénévoles mais également tous ceux qui participent à le rendre plus prospère encore pour l'avenir. Il rappelle les modifications du plateau de Saclay et la venue des autres écoles d'ingénieur sur le campus générant une dynamique de croissance forte pour le club et une forte pression sur la demande de nos infrastructures sportives.

Le Directeur général réaffirme le soutien de l'Ecole pour le club tant financier qu'au niveau des compétences ; l'objectif est d'atteindre le meilleur niveau attendu d'un club de la Défense, sachant que nous sommes un des clubs qui fait partie du « top ten » en France ce qui contribue au rayonnement de l'Ecole polytechnique.

Nous sommes dans une phase d'évolution ; les statuts vont être revus et seront présentés lors d'une assemblée générale extraordinaire.

Delphine Batifois prend la parole à son tour : elle confirme qu'une assemblée générale extraordinaire sera planifiée ultérieurement. L'ordre du jour de cette assemblée générale sera donc classique. Elle rappelle à l'ensemble des personnes présentes que le club, cette association, est pour vous et avec vous.

1 - Approbation du PV de l'AG du 13 juin 2017 : celui-ci est accessible sur le site de CSX dans l'onglet document.

Après un vote à main levée, le PV de l'AG du 13 juin 2017 est approuvé à l'unanimité (0 abstention et 0 contre).

2 - Rapport moral d'activité du CSX :

- **Rapport moral du club :** Delphine Batifois fait un rappel des éléments essentiels à savoir que le club a aujourd'hui 50 ans d'existence et que sa mission est de proposer une pratique sportive et artistique variée afin de répondre aux besoins du plus grand nombre de ses adhérents. **Le rôle du club** est d'accompagner la montée en puissance de l'école et de renforcer les liens entre les différentes populations en se positionnant en tant qu'acteur social. Accueillir, hiérarchiser, accompagner telle est **sa politique** tout en participant financièrement à l'acquisition et à la maintenance des matériels nécessaires à la bonne pratique des différents sports proposés.

Les forces vives du club : bien évidemment les bénévoles cités ci-dessus mais aussi 4 personnes dont Arnaud Baniel en tant que comptable à temps plein et 3 emplois administratifs à mi-temps :

- Guy Telliez
- Marie Fruquière
- Martine Boulesteix

Un comité directeur composé également de 12 bénévoles et c'est sur ce point qu'une réflexion est en cours pour élargir ce nombre de 12 en intégrant les responsables de section dans le comité directeur pour plus de pertinence. Le comité directeur comprend un bureau qui est composé entre autre d'un trésorier général Denis Guilbaud, une secrétaire générale Annie Gall qui est la secrétaire de séance aujourd'hui et Delphine Batifois en tant que présidente.

A ce jour le club compte 1845 adhérents réparties sur 30 sections sportives adultes, 10 sections enfants et 3 sections artistiques et culturelles ainsi qu'un engagement bénévole précieux de la majorité des sections soit 5 500 heures cumulées et **une économie d'environ 275 000€ par an.**

Les activités ont lieu pendant les plages horaires du midi mais également en soirée ; nous notons une forte demande d'ouverture de créneaux tardifs à laquelle le CSX s'efforce de répondre positivement.

Le profil des adhérents : présentation des différents profils selon les activités culturelles et sportives, le sexe, l'âge, les origines (militaires, personnels, étudiants, enfants, personnels des autres établissements sur le site), les ayants droits et les autres, les différentes catégories d'étudiants. On note une forte augmentation des inscriptions des étudiants. Les données

relatives aux différents publics étant incomplètes, nous avons été amenés à les affiner en les exportant du logiciel de gestion du CSX pour une meilleure analyse quant aux différentes catégories d'étudiants et de civils. Ainsi nous avons pu mettre ainsi en évidence que sur les 478 étudiants inscrits 300 ont profité du tarif spécial « pack étudiant » qui donne l'accès à tous les créneaux du club pour les sections natation et musculation et ceci à un tarif très préférentiel par rapport aux autres catégories d'adhérents. Et cette augmentation a généré une baisse des autres catégories de personnes car nous avons dû bloquer les inscriptions pour des raisons de sécurité et de bonne pratique du sport.

Au niveau des encadrants

Pour les sections adultes, nous comptabilisons 79 intervenants répartis comme suit :
69 bénévoles/ 6 autoentrepreneurs / 4 mises à disposition d'association.
64 civils et 15 militaires (dont 11 en section natation).

Pour les sections enfants, nous comptabilisons 18 intervenants dont :
15 bénévoles / 1 autoentrepreneur / 2 mises à disposition d'association
8 civils et 10 militaires (dont 5 en section natation).
Les créneaux pour les enfants s'étalent globalement d'octobre à fin mars.

Les actualités de la saison 2017-2018 sont :

- 1) l'installation d'un nouveau logiciel permettant d'avoir en temps réel les plannings d'utilisation des différentes infrastructures sportives, les matériels, ...
- 2) la redéfinition de la notion d'ayants droits et les conditions d'inscription qui en découlent, la refonte des statuts du club en cours de finalisation, la création du pack étudiant avec un tarif très préférentiel pour cette population, les extensions des horaires pour la pratique de la musculation et de la natation également pour les étudiants
- 3) la mission d'assistance et de contrôle de la FCD pour nous aider dans notre phase d'évolution (cf annexes 1, 2 et 3). Le compte-rendu stipule que l'équipe missionnée a pu procéder à l'ensemble des opérations de contrôle grâce à la pleine et entière collaboration du club. Des axes d'amélioration sur les plans financiers et administratifs ont été pris en compte et constatés par la fédération
- 4) enfin la soirée festive pour les 50 ans du club avec 180 participants : dîner, animations et magnifiques démonstrations des sections Vo Dao, boxe, Wushu et fitness (bachata) qui ont eu un énorme succès.

• **Synthèse des rapports d'activité par activité :**

Le club n'a reçu qu'une petite partie des rapports moraux des sections mais d'une manière générale il ressort que :

- la phase de construction de la halle multisports a engendré des difficultés pour la pratique des activités
- le manque de communication concernant les fermetures imprévues a été relevé par certaines sections

- la gestion des clefs reste une difficulté non négligeable subie par les sections (pas de clef du pan d'escalade, 1 exemplaire salle T6 pour le badminton, changement barillet porte local aviron, insuffisance de clefs pour la section musculation, multiplication de l'utilisation de la salle Bienvenüe, manque de clef pour le roller)
- les sections enfants proposées les mercredis débutent tardivement et, en raison du tronc commun des élèves, finissent fin mars pour certaines ou rencontrent de réelles difficultés de fonctionnement sans disponibilité d'infrastructure pour celles encadrées par des profs extérieurs.

• Bilan des sections sportives du club :

- **les sections tennis et pêche** sont quotidiennement confrontées à des pratiques non régulières : un système de contrôle des accès est à l'étude.
- **la section roller** déplore le mauvais état du revêtement du terrain pouvant occasionner des chutes : une réflexion est en cours pour l'améliorer
- **la section natation** demande le remplacement de la totalité des douches dans les blocs hygiène hommes et femmes
- **la section yoga** constate des problèmes récurrents d'accès avec les badges pour les adhérents extérieurs et s'interroge sur une aération efficace du dojo
- **la section boxe** qui fêtera ses 25 ans d'existence en 2019 rappelle que le ring de l'alvéole boxe, acheté par le CSX, sert à différents publics du site et doit continuer à être maintenu en état
- **la section musculation** a connu le départ de l'un de ses fidèles encadrants bénévoles (depuis 25 ans !) et tend à rebondir afin de maintenir ses créneaux de pratique
- **la section tir** précise qu'il serait pratique d'autoriser l'accès par la porte au sous-sol de l'ensemble central côté labos, pour les adhérents de l'institut d'optique et Thalès, EDF
- **la section aviron** constate qu'il reste 3 skiffs à réparer malgré des réparations déjà effectuées sur l'année. Les bateaux sont en effet utilisés par plusieurs entités sur l'Ecole
- **la section football** est confrontée aux difficultés ponctuelles d'accessibilité à son matériel rangé dans le gymnase
- **la section course à pied** est très présente avec des adhérents très motivés ;
- **la section golf** accueille des pratiquant.es motivé.es, participant régulièrement à des compétitions mais la pratique à l'extérieur du site a un impact non négligeable sur le coût de fonctionnement de la section
- **la section Jiu-Jitsu** à un créneau au dojo un midi par semaine et en raison de l'utilisation conséquente de cette salle, le temps de pratique est très succinct.

• Faits marquants des sections :

Aviron :

. Compétitions et sorties régulières tout au long de l'année (challenge Albert II à Monaco, course du Grand huit, course des impressionnistes, randonnées WE Brehat)

. Organisation ErgometriX

. Participation à l'organisation des championnats de France Indoor

Course à pied :

Participation aux courses Marseille Cassis, 20 km de Paris, au Trail de Jouis en Josas

Dentelle : participation de cette section culturelle à un salon FCD

Escalade : ouverture d'un créneau supplémentaire les mercredis midis

Fitness : organisation événement Tous Pour la Santé

Foot accompagnement du tournoi interlabos

Golf : participation aux différentes compétitions organisées par la FCD

Hand : participation d'une équipe au championnat national de la FCD

Karaté : organisation d'un stage de formation karaté défense system

Parachutisme : pour le club cette section demande une attention toute particulière au titre de la sécurité et du suivi administratif pour des sorties régulières

Plongée :

. Passage de niveaux

. Sorties en fosse

. Séjour en Espagne pour mise en pratique des niveaux

Tennis :

. Participations aux compétitions de la FFT (équipe > 55 ans hommes championne de l'Essonne de 1^{ère} division, équipe sénior engagée en 4^{ème} division départementale, équipe féminine qualifiée pour la phase finale Double ladies et pour compétition raquette FFT)

Vo Dao organisation de stages et participation à la coupe Nationale AMV.

Présentation de quelques photos de tous ces faits qui ont marqué l'année 2016/2017.

• **Projets du club :**

Sur la plan administratif et financier, le club envisage :

- pas de recette positive sur cet exercice donc volonté de maintenir propositions qualitatives et quantitatives maîtrisées
- de recenser les demandes transmises quant à l'achat de matériel et centraliser ces informations pour éviter les redondances ; le comité directeur délibère alors sur la pertinence d'un achat en tenant compte des avis des services de l'Ecole polytechnique (SPIS, Agence Comptable, Bureau Juridique, la DPI ... pour ne citer que les principaux)
- à compter de la saison prochaine, les assemblées générales ordinaires du club sportif auront lieu au mois de janvier. Une réflexion est en cours sur la date de clôture des comptes
- l'accompagnement dans la rédaction de règlements internes par activité
- l'éventuel financement d'une partie de l'équipement de la salle de musculation de la nouvelle halle multisports, dans l'attente d'une visualisation du projet

- le financement de la rénovation des douches dans les vestiaires de la piscine, sachant qu'un dossier de demande de subvention a été demandé à la Fédération des Clubs de la Défense
- des demandes de financements de formations notamment :
 - pour la section **aviron** : 1 (voir 2) permis remorque, brevets d'initiateurs fédéraux
 - pour la section **Vo Dao** : organisation stage de perfectionnement pour les enseignants avec un expert de la Fédération, achat de matériels de compétitions (adaptation nouvelle réglementation combat).
- L'étude du financement de la réfection de la salle de pan d'escalade

Sue le plan sportif, le club envisage :

- la poursuite de toutes les activités sportives suite à l'arrêt de certains de nos encadrants.
 - remplacement du professeur de la section aquagym difficile à concrétiser en interne ; une recherche est en cours pour un remplacement en externe tout en respectant l'équilibre budgétaire de la section
 - perte de créneaux en perspective pour la section badminton car T6 sollicité par d'autres entités
 - la reconduction des sections enfants n'est pas encore finalisée (judo, natation, boxe)
 - travaux dans les vestiaires de la piscine à anticiper si fermeture ponctuelle
 - réflexion sur une répartition des permanences musculation lors de l'existence de 2 salles en parallèle
 - étude d'un nouvel emplacement de pratique pour la section rollers
- d'honorer la demande de création de nouvelles sections telles que le triathlon ou d'autres formes d'activités basées sur le bien-être. La difficulté reste la disponibilité des infrastructures sportives
- d'accentuer une cohésion sportive entre services ou interne à un service par la mise en place d'événements ponctuels ciblés.
- de réfléchir quant à la possibilité d'accueillir des personnels de passage, dans les laboratoires par exemple, pour des durées courtes tout en respectant les conditions d'inscription
- de maintenir voire accentuer les stages pour les enfants sur les périodes de vacances scolaires.

En conclusion, le club reste sensible et réactif sur la préparation de nouvelles actions inhérentes à la transformation que connaît l'Ecole actuellement.

Il ne faut pas négliger le rôle prépondérant que jouent les adhérents dans le rayonnement de notre association et dans la reconnaissance du rôle social qui lui est reconnu au niveau du plateau de Saclay.

Enfin, ce rapport moral est l'occasion de remercier les personnes qui quittent le club pour des raisons personnelles ou professionnelles : leur apport humain a été très précieux pour notre association. Elles ont toute notre reconnaissance.

- **Rappel sur le fonctionnement du club, association de loi 1901 :**

L'association fonctionne grâce à un comité directeur comprenant 12 élus bénévoles et 2.5 emplois dont un emploi de comptable à temps plein et 3 emplois à mi-temps administratifs.

Une assemblée générale extraordinaire sera programmée pour voter sur une modification des statuts et une éventuelle modification du nombre d'élus au comité directeur en intégrant les responsables de section. Delphine Batifois remercie l'ensemble des encadrants et responsables de sections qui œuvrent au quotidien pour le bon fonctionnement du club. Une pensée émue pour ceux qui partent pour de nouveaux horizons.

Une intervenante rappelle que la mixité est permise par la pratique du sport, mixité qui ne se ferait pas sans le sport, permettant une extraordinaire convivialité dans l'école. Elle rappelle également qu'il est rarissime de trouver sur son lieu de travail un tel choix d'activités disponibles représentant une attractivité certaine pour tous ceux qui travaillent sur le plateau y compris les extérieurs.

Une autre intervenante souhaiterait que le tournoi de football soit proposé à toute l'école ce qui se faisait précédemment de façon très sympathique favorisant là aussi mixité et convivialité. Cette manifestation se déroule sur les temps de midi à partir d'avril jusqu'à mi-juin environ.

Delphine Batifois demande s'il y a des questions avant de passer au vote ? Un des membres du comité directeur du club souhaite prendre la parole, qui lui est accordée.

Il remercie le Général pour son discours sur la motivation des bénévoles mais il attire son attention sur le fait que depuis les dernières élections des membres du comité directeur, le club est sans arrêt submergé par des mails, qu'il a fait également l'objet d'un audit et que cela génère un sentiment de manque de confiance. En procédant ainsi, il ne faudrait pas décourager tous ces bénévoles qui donnent de leur temps au club, font cela en plus de leur travail, et que leur charge est de plus en plus lourde pour répondre à toutes ces demandes. Il fait remarquer également que le nombre de personnes présentes à l'assemblée générale est bien modeste compte tenu des 1845 adhérents. Il pose également la question personnelle sur la pertinence de rester affilié à la FCD ; le club reverse systématiquement 16.50€ par adhérent et l'affiliation ne concerne que 3 ou 4 sections participant à des compétitions organisées par la FCD sur les 40 sections du club. Il suggère qu'une étude soit faite pour comparer les couts générés et la potentielle économie que cela permettrait au club : beaucoup de nos sections sont affiliées à leur propre fédération en fonction du sport pratiqué. Ceci n'empêcherait pas de continuer à participer à des compétitions relevant de la FCD.

Le général prend la parole pour apporter les éléments de réponses suivantes :

En ce qui concerne les contrôles et l'audit, il semble que cela soit obligatoire pour être en conformité avec la réglementation mais pour autant il n'a pas de parti pris et ne souhaite pas que cela génère des tensions entre la direction et les associations hébergées sur le site de l'école ; son objectif est de faire rayonner le club et de le mettre dans les meilleures dispositions pour absorber les demandes qui vont arriver. Suite à l'audit, des améliorations sont attendues notamment sur la partie gestion financière et la visibilité pour plus de transparence et ce qui peut sembler être considéré comme de l'intrusion et un manque de confiance pour certains est pour lui, au contraire, un encouragement à être irréprochable ce qui serait notre meilleure publicité pour tendre à devenir un modèle qui serait rattaché à la FCD, ce qui paraît logique quand on est école militaire et qu'il y a une association sportive des personnels, sauf à démontrer qu'il est préférable de faire des affiliations par sport ou discipline. Cela se discuterait alors en assemblée. Il faut également tenir compte du soutien financier apporté par la FCD. Enfin le général ajoute que pour lui il serait plus logique qu'on reste affilié à la FCD mais que tout est possible puisqu'une prochaine assemblée générale extraordinaire va alors lieu prochainement pour traiter entre autre de l'évolution des statuts. Il rappelle l'importance des bénévoles au sein du club, affirme son soutien et confirme l'intérêt commun à ce que le CSX fonctionne bien. La présence du général aujourd'hui est de réaffirmer son souhait à ce que tout se passe pour le mieux mais aussi pour nous y aider.

Une intervenante prend la parole pour préciser que pour elle, en tant que responsable d'une section depuis plus de 20 ans, cela a du sens que le club soit affilié à la FCD regroupant ainsi l'ensemble des sections sous une même fédération ; elle précise également que l'audit a suscité beaucoup d'émotion, de tensions, opposant les personnels civils et militaires ce qui est vraiment dommageable compte tenu de la richesse due à la mixité des différents publics évoquée précédemment et qui est un vrai plus. Par rapport à l'audit enfin, il y a eu des choses positives qui sont sorties et apparemment le club ne fonctionne pas si mal que cela ; il convient de prendre en compte les améliorations. « Il est fondamental de travailler ensemble et de nous serrer les coudes. N'oublions pas que nous sommes école d'enseignement supérieur et de recherche et que nous ne sommes pas une base militaire ce qui fait la différence mais c'est aussi un plus ».

Nous passons ensuite au vote sur le rapport moral : après un vote à main levée, le rapport moral est adopté à l'unanimité (0 abstention et 0 contre).

3 - rapport financier : bilan de la saison N-1 du 1/9/2016 au 31/8/2017 :

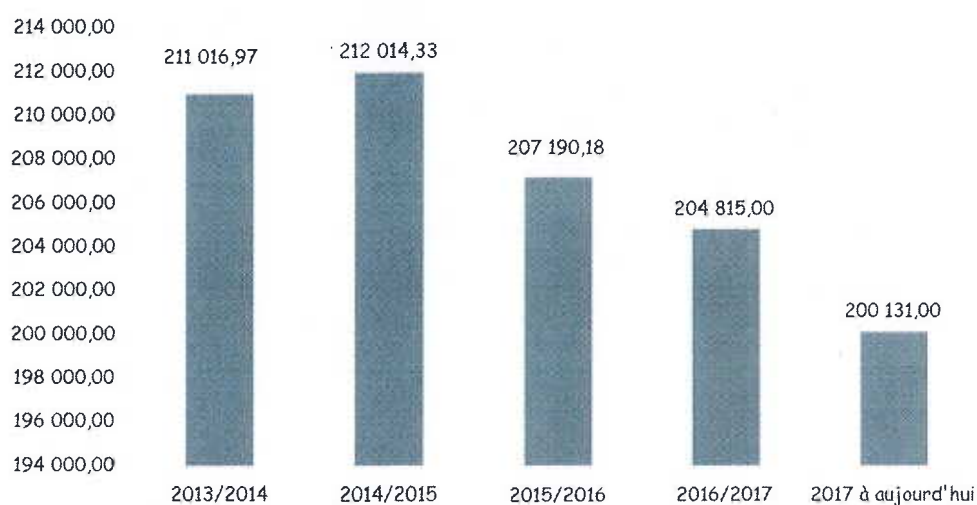
Celui-ci est présenté par Arnaud Baniel, en charge de la comptabilité du CSX.

Le 1^{er} tableau présente les principaux investissements 2016/2017 :

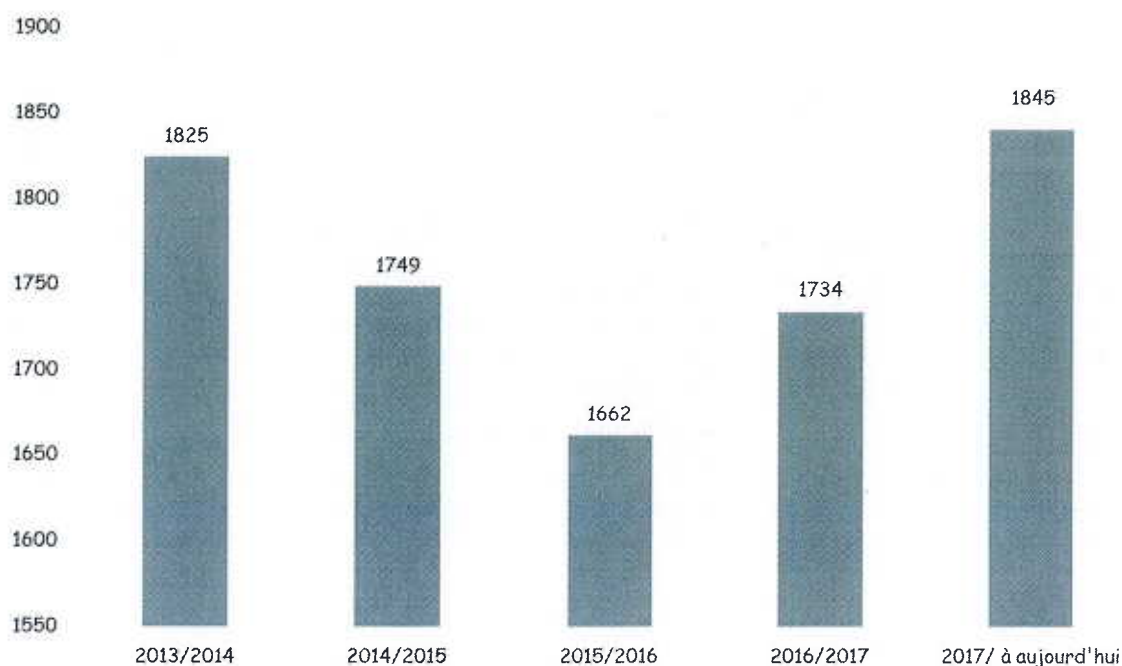
Immobilisation exercice 2016/2017	Section	Prix	Catégorie
Bateaux Skiff	Aviron	15 250,00	Matériel de sport
Logiciel de Comptabilité (Sage)	Comité Directeur	1 567,20	Logiciel informatique
Filet mur	Tennis	783,65	Agencement général
Enrouleur ligne d'eau	Natation	1 321,14	Matériel de sport
TOTAL		18 921,99	

Le rapport financier du 1/9/2016 au 31/8/2017 se veut être la synthèse de l'action collective et le baromètre de la santé financière de notre association, permettant de se positionner résolument vers l'avenir.

Le tableau ci-après est un histogramme des saisons qui se sont écoulées et on constate qu'il y a une baisse des cotisations entre 2016 à 2017 et 2017 à 2018.



En revanche, et pour la même période, nous avons une augmentation du nombre d'adhérents qui peut s'expliquer par l'attractivité du prix du pack étudiant qui est au tarif de 25€ dont 16.50€ sont reversés à la FCD au titre de la licence. Il reste 8.50€ pour les charges de fonctionnement. Ce pack étudiant a été créé cette année et le nombre de participants en salle de musculation étant limité, l'afflux des étudiants à travers le pack proposé a entraîné une perte de recette pour cette section.



Elles passent de 329 998€ à 339 943€ soit une augmentation de 9 945€ par rapport à la saison 2015/2016. Les produits d'exploitation se composent de :

- 204 815€€ sont des ressources propres correspondantes aux cotisations d'adhérent.es
- 41 500,00 € représente la subvention Ecole polytechnique via l'ilot CASEP
- 3 000,00 € subvention fédérale (journée santé)
- 20 568 € remboursement stage sportif
- 10 044,00 € donation d'entreprises (notamment du plateau de Saclay)
- 60 016€ autres produits d'activité

Le montant de 60 016€ «autres produits d'activité » se décomposent comme suit :

- 26 685€ remboursement billetteries
- 21 661€ remboursement voyages

- 7 255€ activités annexes
- 3 108€ remboursement assurance
- 1 149€ location ski
- 158€ vente photo

Les postes « remboursement billetterie » et « remboursement voyages » ont été créés pour une meilleure traçabilité ; cela concerne d'une part la section escalade (location de salles) et d'autre part l'avance réglée par le CSX dans le cadre de la semaine de ski organisé le club, avance intégralement remboursée par les participants.

Prise de parole par un intervenant qui propose une autre interprétation relative à la baisse des cotisations liée au tarif « pack étudiant » : en fait en regardant les statistiques des années précédentes, on constate une baisse des inscriptions des différents personnels et une augmentation de celles des étudiants qui s'explique par la disparition de l'ancienne association des élèves qui, par voie de conséquence, ont rejoint le CSX. Et donc, pour cette même personne, si les élèves ne faisaient partie des adhérents nous n'en n'aurions que 1 400 environ aujourd'hui.

Delphine Batifoix rebondit sur ces arguments en expliquant que nous avons la même interprétation : au vu du nombre croissant des étudiants s'inscrivant au club, nous avons dû refuser d'inscrire des personnels parce que les places sont prises par les étudiants. Je ne dis pas « à cause » mais « parce que » : il s'agit d'une politique qui a été mise en place et donc nous avons la même interprétation. Nous accueillons beaucoup plus d'étudiants car le prix est très attractif et donc on accueille moins d'autres publics.

« donc vous refusez des adhérents ; quelles sont les sections concernées ? »

D.B. : les sections où on accueille moins de personnels sont la musculation qui est saturée dès début novembre

« L'ouverture de la salle multisports permettra d'améliorer ce point sensible en offrant une salle supplémentaire. »

D.B. : mais il n'est pas certain que nous ayons deux encadrants bénévoles ; et l'autre section concernée est la natation. Et donc c'est la même interprétation pour moi.

« Après je voudrais revenir sur les remboursements de stages avec un poste qui a considérablement baissé du fait que les années précédentes on y retrouvait tout ce qui concernait la billetterie qui est maintenant isolée dans un autre compte ce qui a permis de rétablir une lisibilité dans les achats et dans les dépenses ».

Cet intervenant fait maintenant une suggestion par rapport au séjour ski organisé par le club : il demande à ce que la publicité faite pour cette manifestation soit la plus efficace possible.

Arnaud Baniel précise que c'est déjà en négociation avec d'autres structures pour permettre d'élargir cette diffusion à tous.

Analyse des principaux postes de produits

- Le poste « cotisation adhérents » passe de 207 190 € à 204 815€ soit une baisse de 2 375€ qui s'explique par la mise en place des tarifs étudiants notamment sur le package natation/musculation
- Le poste « subvention Ecole » reste équivalent aux années précédentes
- Le poste « activités annexes » suite à une simplification des comptes, englobe plusieurs postes en comparaison à l'année 2015/2016 soit :
 - vente de marchandise
 - vente produits finis
 - prestation de servicesNous notons cependant une augmentation de 4 486 € suite à un versement tardif de Weez'Event (organisme chargé des billets de réservation pour l'événement « Tous pour la santé » 2016) et du renouvellement des stages enfants pour l'été (juillet 2017).
- Le poste « remboursement stages sportifs » passe de 37 977,00 € à 48 924,30 €. Le club a accompagné davantage des sections à participer à des compétitions

En conclusion, les « recettes d'exploitation » sont en augmentation de 9 945 € grâce à la donation d'une entreprise extérieure qui a souhaité accompagner la pratique sportive de son personnel en sponsorisant l'achat de matériel sportif. (section aviron)

Les charges d'exploitation (dépenses) : (cf annexe 4)

Les charges passent de 327 113 € à 343 222€, en hausse de 16 109 € par rapport à la saison 2015/2016. Les dépenses figurent dans les histogrammes joints en annexe.

Analyse des principaux postes des charges d'exploitation :

- Le compte « fournitures + matériel » passe de 44 474 € à 48 685€ soit une augmentation de 4 211€
- Le compte « entretiens et réparations » passe de 23 027,06€ à 10 081€ soit une diminution de 12 946€ due à un investissement important sur ce poste pour les cours de tennis lors de la saison précédente
- Le compte « encadrants extérieurs » passe de 31 255€ à 40 802€ soit une augmentation de 9 547€ suite au remplacement de certains bénévoles par des professionnels extérieurs
- Le compte « salaires + cotisations » passe de 45 354€ à 64 872€ soit une augmentation de 19 518€ qui s'explique par le changement d'un poste à mi-temps en temps plein et par l'augmentation des charges sociales
- Le compte « billetterie » est d'un montant de 28 850€. Ce compte a été créé cette année pour permettre un meilleur suivi des achats
- Le compte « voyages organisés » passe de 18 551€ à 18 737€ soit une augmentation de 186€.

En conclusion nous constatons une augmentation des charges de personnels administratifs et des encadrants extérieurs ainsi que du compte « fournitures + matériel ».

CONCLUSION GENERALE :

Cette année nous avons un résultat négatif de – 1 218 €. Ce résultat est notamment dû à :

- La mise en place du pack étudiant (natation + musculation)
- L'augmentation des cotisations salariales
- L'embauche d'un salarié à temps plein

La création du pack étudiant avec un tarif préférentiel a engendré une diminution des inscriptions à temps plein. En liaison avec le Bureau de la Formation Sportive, le CSX a contribué financièrement à l'achat et à l'entretien de matériels servant au bon fonctionnement des infrastructures sportives de l'Ecole polytechnique.

Néanmoins, la situation de trésorerie est saine et les placements financiers de l'association sont affectés à des supports sécurisés.

Présentation du bilan 2016/2017 :

ACTIF		
Immobilisations		101 626 €
Produit à recevoir	48 726 €	
Valeurs mobilières de placement	319 246 €	
<i>Compte rémunéré</i>	245 152 €	
<i>Compte courant</i>	26 707 €	
<i>Livret A</i>	36 927 €	
<i>Caisse</i>	10 460 €	
Charges constatées d'avance	12 289 €	
TOTAL ACTIF	481 887 €	
PASSIF		
Report à nouveau	467 398 €	
Résultat de l'exercice	- 1 218 €	
Divers		
Charges à payer	10 591 €	
Produit constatés d'avance	5 117 €	
TOTAL PASSIF	481 887 €	

Un intervenant demande à ce qu'un compte de résultat nous soit présenté de façon à bien identifier les montants du compte-chèques, livret A ... Delphine Batifois précise que tous ces éléments financiers sont sur le slide suivant.

Arnaud Baniel indique que par ailleurs toutes les factures et autres pièces sont disponibles et consultables sur place au CSX.

Pour cet intervenant, le résultat est en final ce qui nous reste et ce dont on disposera au 1^{er}/01/2018.

***Le bilan N-1 ne soulevant pas de question particulière nous passons au vote :
contre 0, abstention 0, le bilan n-1 est donc adopté à l'unanimité.***

4 - situation comptable de la saison en cours :

COMPTE DE TIERS ET TRESORERIE AU 26/6/2018

N° CPT	LIBELLE	SOLDE
506	COMPTE CHEQUE	21 506.01 €
513	LIVRET A	76 500.00 €
512	COMPTE EPARGNE	197 353.30 €
531	CAISSE	6 397.68 €
Total		301 756,99 €

Malgré un résultat négatif sur la saison 2016-2017 la bonne santé de l'association permettra de de maintenir le bon fonctionnement du club et de participer entre autre à l'équipement de la future salle multisports selon les règles comptables de l'Ecole polytechnique.

Un intervenant demande à quoi correspond le livret A ? Arnaud Baniel explique qu'il s'agit d'un placement. L'objectif de garder ces sommes selon la politique du CSX du moment : nous sommes logés gracieusement par l'Ecole polytechnique selon une convention annuelle. Delphine Batifois complète en indiquant que c'était le précédent Général qui avait recommandé, compte tenu du bâtiment Bienvenüe qui accueille certaines sections du CSX et qui est un préfabriqué de plus de 25 ans mais également compte tenu de la construction de la halle multisports, de garder ces sommes pour de futurs projets immobiliers éventuels. Dans le même ordre d'idées, il y a 10 ans, le club a fait une donation à hauteur de 100 000 euros pour la construction des tennis couverts ; il y a parfois des projets à mener et nous n'oublions pas que nous sommes une association loi 1901 qui n'a pas pour mission de faire des bénéfices. Il s'agit d'un cumul sur plusieurs années avec comme ambition d'attendre un projet qui soit validé en concertation avec la Direction.

Un autre intervenant suggère que nous pourrions par exemple décider de mettre un contrôle d'accès sur les terrains tennis.

Arnaud Baniel reprend la parole pour nous présenter le budget prévisionnel 2018/2019 des sections. Ce ne sont bien évidemment que des prévisions car par ailleurs nous n'avons pas reçu les budgets prévisionnels de toutes les sections. Il présente également le compte de résultat prévisionnel (sections adultes) avec un total de charges de 275 498€ et un total de produits s'élevant à 288 690€ ;

Les comptes de la saison 2018 ne sont pas encore clôturés mais nous savons déjà que le résultat ne sera pas positif en raison de l'organisation de la fête des 50 ans du CSX et des motifs indiqués dans la conclusion générale du rapport financier.

5 - budget prévisionnel de la saison N + 1 :

Les documents ci-après sont présentés à titre indicatif dont la répartition du budget prévisionnel de l'association en annexe 5.

BUDGET PREVISIONNEL SECTION ADULTE 2018/2019					
N°	SECTION	RECETTES	DEPENSES	DIFFERENCE	DESIGNATION
1	AQUAGYM	2 800,00 €	2 000,00 €	800,00 €	Si repreneur
2	AVIRON	4 831,00 €	4 831,00 €	0,00 €	
3	BADMINTON	1 500,00 €	1 200,00 €	300,00 €	
4	BASKET BALL	0,00 €	0,00 €	0,00 €	ARRET DE LA SECTION
5	BOXE FRANCAISE	4 800,00 €	4 350,00 €	450,00 €	
6	COURSE A PIEDS ECOLE	1 200,00 €	600,00 €	600,00 €	
7	DANSE CONTEMPORAINE	175,00 €	0,00 €	175,00 €	
8	ESCALADE	3 850,00 €	2 000,00 €	1 850,00 €	
9	FITNESS	21 700,00 €	21 700,00 €	0,00 €	
10	FOOTBALL	375,00 €	300,00 €	75,00 €	
11	GOLF	4 010,00 €	3 970,00 €	40,00 €	
12	JIU JITSU	945,00 €	400,00 €	545,00 €	
13	KARATE	2 500,00 €	1 800,00 €	700,00 €	
14	MUSCULATION	14 860,00 €	11 500,00 €	3 360,00 €	
15	NATATION ADULTE + ENFANT	21 000,00 €	21 000,00 €	0,00 €	
16	NIA	1 000,00 €	1 000,00 €	0,00 €	
17	PARACHUTISME	18 915,00 €	18 915,00 €	0,00 €	
18	PECHE	2 600,00 €	2 000,00 €	600,00 €	PRIX EXTERIEUR 60€
19	PLONGEE	7 485,00 €	7 025,00 €	460,00 €	
20	POSTURALE	2 650,00 €	1 650,00 €	1 000,00 €	
21	ROLLERS	300,00 €	80,00 €	220,00 €	
22	SOPHROLOGIE	2 100,00 €	2 100,00 €	0,00 €	
23	TAI CHI CHOUAN	1 000,00 €	300,00 €	700,00 €	
24	TENNIS ADULTE + ENFANT	17 595,00 €	17 280,00 €	315,00 €	
25	TIR AU PISTOLET	290,00 €	290,00 €	0,00 €	
26	TRIATHLON	2 200,00 €	2 130,00 €	70,00 €	
27	VO DAO	3 050,00 €	3 050,00 €	0,00 €	
28	VOLLEY BALL	300,00 €	200,00 €	100,00 €	
29	YOGA	7 136,00 €	6 912,00 €	224,00 €	
30	WUSHU	650,00 €	650,00 €	0,00 €	SI CONTINUE
	COMITE DIRECTEUR	136 873,00 €	136 265,00 €	608,00 €	
	TOTAL	288 690,00 €	275 498,00 €	12 392,00 €	

BUDGET PREVISIONNEL SECTION ENFANT 2018/2019					
N°	SECTION	RECETTES	DEPENSES	DIFFERENCE	DESIGNATION
31	BOXE EDUCATIVE	560,00 €	300,00 €	260,00 €	Si repreneur
32	ESCALADE ENFANT	1 200,00 €	600,00 €	600,00 €	
33	FIT DANSE	2 400,00 €	2 400,00 €	0,00 €	
34	FOOTBAL ENFANT	900,00 €	900,00 €	0,00 €	
35	JUDO ENFANTS	1 000,00 €	600,00 €	400,00 €	
36	LUDOTHEQUE ENFANT	700,00 €	700,00 €	0,00 €	
37	MEDIATHEQUE ENFANT	800,00 €	800,00 €	0,00 €	
38	TIR ENFANTS	200,00 €	200,00 €	0,00 €	
TOTAL		7 760,00 €	6 500,00 €	1 260,00 €	

contre 0, abstention 0, le budget prévisionnel est donc adopté à l'unanimité.

Arnaud Baniel confirme que cette année effectivement nous n'avons pas fait de demande mais pour l'an dernier nous avons envoyé les documents aux responsables de sections et avons eu peu de retour. La demande de subvention qui regroupe l'ensemble des besoins a été établie en conséquence.

16

du courrier en retour est correcte il semblerait qu'en cas de refus de cette avance remboursable alors le club ne toucherait pas non plus les autres montants.

Un intervenant prend la parole au sujet de la subvention versée via le casep de 41 500€ et fait la proposition suivante : augmenter le montant de cette subvention et faire une demande de 45 000€ pour subventionner l'évènement « tous pour la santé 2019 » à hauteur de 3 500€ fléché pour l'évènement qui aurait lieu le 23 juin 2019.

Enfin un dernier point : est-il prévu de faire intervenir un vérificateur des comptes pour la ou les prochaines assemblées parmi les membres de l'assemblée ?

Un membre du comité directeur lui signale que les comptes sont soumis pour contrôle à un cabinet d'expert-comptable comme la loi l'exige. Le trésorier lui rapporte que lors d'une récente réunion (il y a 8 jours environ) avec la FCD suite à l'audit, il a été proposé effectivement par celle-ci que l'on présente à des volontaires les fiches recettes et les fiches dépenses selon une périodicité qui pourrait être mensuelle par exemple ; le trésorier rappelle à nouveau que les documents comptables sont consultables à tout moment par nos adhérents.

Un membre du comité directeur demande dans quel but puisque tous les ans il y a l'assemblée générale pour vérifier les comptes.

L'intervenant répond que dans les clubs de la FCD il est réglementaire que toutes les fiches de dépenses et de recettes soient vérifiées.

La secrétaire générale du club demande si les autres clubs soumettent leurs comptes à un cabinet comptable extérieur qui ne serait donc pas juge et partie ?

L'intervenant répond qu'effectivement il y a une grande partie des clubs qui ont des experts comptables sauf pour les clubs de moins de 500 adhérents où là, lors de l'assemblée, il y a un vérificateur de comptes parmi l'assemblée.

Un intervenant précise que ce n'est pertinent que si c'est prévu dans les statuts.

Un autre intervenant insiste sur le fait qu'il y a un organisme extérieur chargé de vérifier les comptes.

Delphine Batifois clôt le débat quelque peu animé en confirmant que nous avons bien compris l'idée que visiblement un problème de transparence persiste et qu'il est dommageable que ces échanges aient lieu lors de l'assemblée générale ; tous les documents ont été envoyés en amont pour information avec la possibilité de poser toutes les questions nécessaires sachant qu'une fois de plus tous les documents sont disponibles et consultables au club.

6 - élection d'un membre du comité directeur :

Delphine Batifois nous informe que suite à la démission de l'un des membres du comité directeur, il doit être procédé à son remplacement. Un appel à candidature a donc été ouvert avec une date limite au 25 juin 2018 : à cette date nous n'avons reçu qu'une seule candidature qui est celle de M. Pellouin Jacky, ancien président de ce club.

Un vote à main levée est proposé sans passer par l'urne et accepté par les membres de l'assemblée.

Jacky Pellouin est élu en tant que membre du comité directeur pour le temps du mandat restant

Fin de l'Assemblée Générale à 13H30

D. BATIFOIS
Présidente du Club Sportif

A. ROSINSKI
Vice-président du Club Sportif

Delphine BATIFOIS
CSX
Présidente du club sportif



Annexes 1, 2 et 3 : suite à l'audit réalisé par la FCD

Annexe 4 : histogramme des charges d'exploitation

Annexe 5 : compte de résultat prévisionnel

ANNEXE 1

SUIVI ADMINISTRATIF

du CSX de Palaiseau (133-01-IA)
Visite effectuée le 23 novembre 2017

LISTE DES DOCUMENTS À DETENIR

	Présenté		Indicateur	
	OUI	NON	Vert	Rouge
Statuts	X			
Règlement intérieur		X		
Décision d'accord du commandement	X			
Décision d'affiliation à la FCD	X			
Convention Formation administrative / CSA		X		
Contrat d'assurance des locaux et du matériel	X			
Attestation d'assurance fournie par la FCD	X			
Copie du JO – Création/modification du club	X			
Registre spécial (éventuel) et registre des délibérations (AG et CD)	X			
Registre des adhésions	X			
Registre des déclarations d'accident	X			
Registre de sortie des véhicules	X			
Note d'organisation du club et des sections		X		
Conventions locales (hors ministère défense)	X			

ANNEXE 2

SUIVI FINANCIER

du CSX de Palaiseau (133-01-IA)
Visite effectuée le 23 novembre 2017

LISTE DES DOCUMENTS À DÉTENER

	Présenté		Indicateur	
	OUI	NON	Vert	Rouge
Budget prévisionnel années N et N+1		X		
Bilan comptable des années N-1 (détenu mais non présenté en AG)	X			
Registre journal et de pièces comptables (recettes)	X			
Registre journal et de pièces comptables (dépenses)	X			
Note d'organisation financière	X			
Registre des matériels	X			
Tableau des immobilisations	X			
Tableau des amortissements	X			
Support de comptabilité	X			
Archives comptables des 10 dernières années	X			
Registre unique du personnel	X			
Contrats de travail	X			
Classeur des fiches de paie	X			
Suivi des congés payés	X			
Déclarations sociales	X			

ANNEXE 3

FONCTIONNEMENT ADMINISTRATIF ET FINANCIER

du CSX de Palaiseau (133-01-1A)
Visite effectuée le 23 novembre 2017

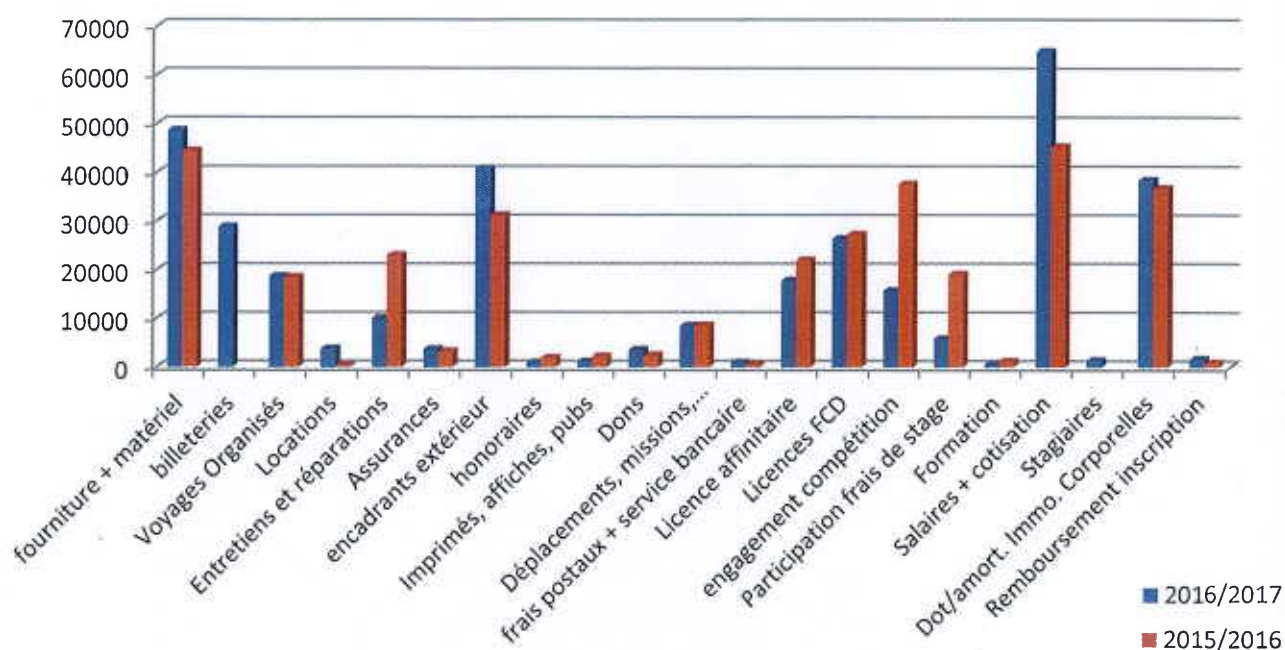
	Présenté		Indicateur	
	OUI	NON	Vert	Rouge
Les réunions du CD sont-elles régulières au cours de la saison ?	X			
Sur une saison, les réunions du CD correspondent-elles au nombre défini par les statuts ?	X			
Les membres du CD sont-ils convoqués selon les statuts ?	X			
L'assemblée générale a-t-elle eu lieu pour la saison passée ?	X			
Les adhérents ont-ils été convoqués selon les statuts ?	X			
Les PV sont-ils systématiquement établis et diffusés ?	X			
Les décisions du comité directeur font-elles l'objet d'un suivi d'exécution formalisé		X		
Les adhésions sont-elles validées selon une procédure officielle et formalisée ?	X			
Le bulletin de demande d'adhésion est-il complet ?	X			
Existe-t-il une grille officielle du montant des cotisations ?	X			
L'exigence de certification comptable est-elle satisfaite ?	X			
Le rapport financier N-1 présenté en AG était-il complet ?	X			
Le budget prévisionnel N+1 a-t-il été présenté et voté en AG ?	X			

ANNEXE 4- Les charges d'exploitation (dépendances) :

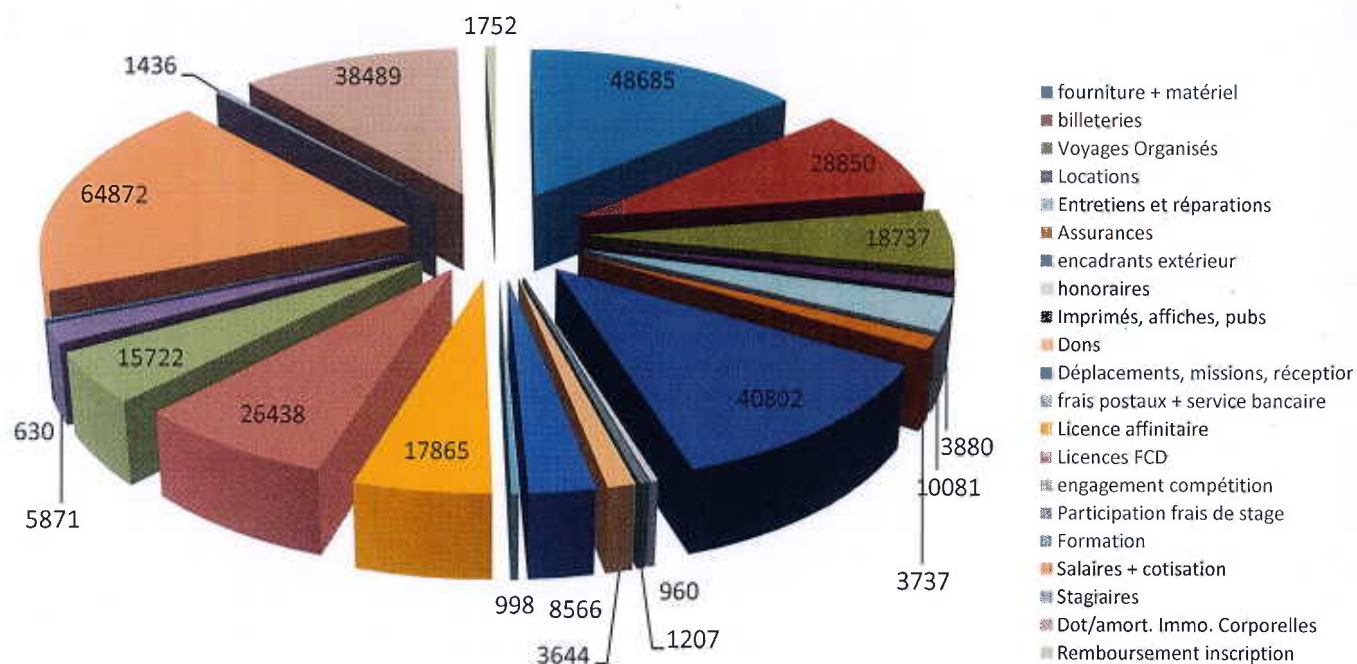
Les charges d'exploitation passent de 327 113 € à 343 222 €, en hausse de 16 109 € par rapport à la saison 2015/2016.

En raison de la simplification du plan comptable, des comptes ont été créés ou modifiés.

Histogramme des dépenses :



Répartitions des dépenses :



ANNEXE 5

CHARGES		MONTANT	PRODUITS		MONTANT
CHARGES INDIRECTES			RESSOURCES DIRECTES		
60 - Achats		38 000	70- Ventes de produits finis, de marchandises, prestations de services		32 650
Achats matières et fournitures			73- Dotations et produits de tarification		48 300
Autres fournitures			74- Subventions d'exploitation		41 500
61- Services extérieurs		25 000	Agence Comptable de l'Ecole polytechnique		
Locations			Centre National pour le Développement du Sport (CNDS)		6 800
Entretien et réparation			Subvention 2018 FCD		
Assurance					
Documentation			Conseils (s) Régional (aux)		0
62 - Autres services extérieurs		98 826	Conseil (s) Départemental (aux)		0
Rémunérations intermédiaires et honoraires					
Publicité, publication			Communes, communautés de communes ou d'agglomérations		0
Déplacements, missions					
Services bancaires, autres					
63 - Impôts et taxes					
Impôts et taxe sur rémunérations					
Autres impôts et taxes			Organismes sociaux (CAF, etc)		
64 - Charges de personnel		72 000	Fonds européens (FSE, FEDER, etc)		
Rémunération des personnels			L'agence de services et de paiement (emplois aidés)		
Charges sociales			Autres établissements publics		
Autres charges de personnel			Aides privées (fondation)		
65 - Autres charges de gestion courante		32 000	75- Autres produits de gestion courante		215 500
			755- Produits de gestion courante		205 000
			756. Cotisations		10 500
66 - Charges financières			758 . Dons manuels - Mécénat		
67 - Charges exceptionnelles		16 172	76 - Produits financiers		
68 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements à réaliser sur ressources affectées			77 - Produits exceptionnels		
69 - Impôt sur les bénéfices (15); Participations des salariés			78- Reprises sur amortissements et provisions		
TOTAL DES CHARGES		281 998	79- Transfert de charges		
Excédent provisionnel (bénéfice)			TOTAL DES PRODUITS		296 450
			Insuffisance provisionnelle (déficit)		